

 <p>Service de l'Information Aéronautique</p> <p>DSNA</p>	<p>SERVICE TECHNIQUE</p> <p>☎ : 05 57 92 57 57</p> <p>Fax : 05 57 92 57 77</p> <p>✉ : sia-direction@aviation-civile.gouv.fr</p> <p>Site SIA : http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</p>	<p>AIC FRANCE</p> <p>A 25/17</p> <p>Date de publication : 21 SEP</p>
---	---	--

OBJET : EXPÉRIMENTATION D'UNE PLATEFORME INTERNET PUBLIQUE DE PARTAGE DE DONNEES DE SECURITE RELATIVES A UN AERODROME « COLLABORATIVE AERODROME SAFETY HOTSPOT »

Cette AIC annule et remplace l'AIC A 17/16

1 CONTEXTE ET CADRE DE L'EXPERIMENTATION

Lors de la préparation de leurs vols, les pilotes doivent traiter une quantité importante d'informations, qui concernent notamment les aéroports de départ, d'arrivée et de décollage. L'AIP, support officiel pour diffuser l'information aéronautique permanente, doit respecter certaines exigences de structure et de contenu définies au niveau international. Néanmoins, ce vecteur ne permet pas toujours de mettre suffisamment en évidence ou de publier des situations ou des particularités locales dont la connaissance par les équipages apparaît comme bénéfique pour la conduite du vol. Ces informations peuvent notamment provenir du retour d'expérience des pilotes, de l'analyse d'événements des exploitants d'aérodrome ou des prestataires de services de navigation aérienne. Elles peuvent également être liées à l'environnement aéronautique, aérologique ou géographique de l'aérodrome.

Cette expérimentation vise donc, au travers d'une plateforme internet, à mettre ces informations à la disposition des équipages de manière explicite et synthétique, et à les organiser selon le déroulé d'un vol. L'objectif est de faciliter pour les équipages la connaissance du contexte propre à un aérodrome donné, de permettre une perception commune et améliorée de l'environnement aéronautique et in fine de renforcer la performance sécurité globale.

Ces informations, dénommées «COLLABORATIVE AERODROME SAFETY HOTSPOTS», ont été définies localement au travers d'un processus collaboratif impliquant les représentants des exploitants aériens, des exploitants d'aérodrome, des services locaux de Météo France, des services de la navigation aérienne et des autres usagers.

Ces données sont publiées uniquement à titre indicatif et informatif, et ne sont pas exhaustives. Elles constituent un complément mis à disposition pour la préparation des vols, mais ne se substituent en aucun cas à l'information aéronautique de référence diffusée au travers de l'AIP France, des NOTAM et des Sup AIP.

2 ACCES AUX INFORMATIONS DES TERRAINS PARTICIPANTS

La liste des terrains participants et les informations dédiées à chacun des terrains sont disponibles sur une plateforme internet en utilisant les liens suivants :

- Version en français : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/collaborative-aerodrome-safety-hotspots-cash>
- Version en anglais : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/en/collaborative-aerodrome-safety-hotspots-eng>

3 AVIS ET COMMENTAIRES

Le succès de cette expérimentation et son développement sur d'autres aérodromes dépendra en grande partie des avis et commentaires des utilisateurs.

Un formulaire est disponible sur la plateforme internet. Merci de nous transmettre par ce biais toutes remarques ou suggestions d'amélioration ainsi que d'indiquer le niveau de pertinence tant sur le fond que sur la forme.

Il est également possible d'adresser vos remarques directement à l'adresse suivante : dsac-exp-collaborative-ash-bf@aviation-civile.gouv.fr